

Collection « Trames »
dirigée par Serge Vallon et
Bernadette Allain-Launay

L'objectif de la collection est de constituer une « bibliothèque de travail » des professionnels du champ social et médico-social. Elle propose des synthèses de connaissances, des outils de réflexion et d'analyse, toujours référés à la pratique professionnelle, selon notamment trois axes : les publics de l'intervention sanitaire et sociale, les structures et les modes de prise en charge, les pratiques éducatives.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Repères pour le placement familial

DU MÊME AUTEUR

Avec Isabelle Gravillon,
Du bon usage des conflits,
Toulouse, Milan, 2008

ET SOUS SA DIRECTION

Que veut dire être parent aujourd'hui ?
Toulouse, érès, 2008

La famille change-t-elle ?
Toulouse, érès, 2006

Qu'est-ce qu'un père ?
Toulouse, érès, 2004

Des parents ! À quoi ça sert ?
Toulouse, érès, 2001

Daniel Coum

Repères pour le placement familial

Trames

érès

La singularité d'une pensée s'élabore au fil des rencontres et des histoires qu'elles construisent.

Je dois à ces rencontres le cheminement qui m'a permis de construire une pensée sur l'accueil familial et d'y donner la forme, ponctuelle, qu'elle prend dans cet ouvrage.

Ma reconnaissance va donc vers les enfants, les adolescents, leurs parents et les assistants familiaux et assistantes familiales que j'ai rencontrés tout au long de ces années de pratique et de réflexion. Les illustrations qui accompagnent les idées développées pour l'occasion s'appuient sur des histoires qui sont les leurs, dont la traduction prend strictement en compte les exigences du respect de l'anonymat et de la confidentialité, et pour lesquelles j'assume l'entière responsabilité de l'interprétation que j'en donne.

Ma reconnaissance s'adresse également, pour tout ce qu'ils m'ont enseigné, aux nombreux professionnels, confirmés ou en formation, que j'ai croisés, que j'ai accompagnés, avec qui j'ai travaillé et avec qui je travaille encore, et qui reconnaîtront à travers ces pages, alors qu'il serait trop long de les nommer tous, ce que je leur dois.

Je pense également en ce moment aux responsables des services dans lesquels l'occasion m'a été donnée d'exercer, à savoir Didier Houzel, qui m'a, en quelque sorte, mis le pied à l'étrier, il y a plus de vingt ans ; ainsi que Christiane Lebreton, responsable du placement familial thérapeutique du CHU de Brest au moment où j'y ai travaillé ; Jean-Yves Picart, directeur du placement familial spécialisé de l'association Don Bosco pendant de nombreuses années ; puis Dominique Kerdranvat, actuelle directrice-adjointe de ce même PFS où je continue encore aujourd'hui d'exercer.

Enfin, eu égard aux questions traitées, je ne saurais oublier ici celles et ceux qui, sur une autre scène, ont participé et participent encore, tout à fait significativement, de ce que je suis et de ce que je pense.

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2013
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-1732-1
Première édition © Éditions érès, 2010
33, avenue Marcel Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC),
20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris,
tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

INTRODUCTION	9
Absence	19
Accueil	24
Admission	29
Adolescence	
<i>et conflit</i>	32
<i>et permanence du lien</i>	37
<i>et mensonge</i>	40
<i>et autorité</i>	42
<i>sexualité et vie familiale</i>	44
Adoption	47
Amour	
<i>de l'assistante familiale pour l'enfant placé</i>	49
<i>de l'enfant pour ses parents, même maltraitants</i>	52
<i>de l'enfant pour son assistante familiale</i>	55
Argent	57
Attachement	60
Audience	63
Autorité parentale	67
Bébé	71
Carence	74

Coéducation.....	78
Compétences parentales.....	81
Confiance	
<i>et éducation</i>	84
<i>et adolescence</i>	89
Contre-indication.....	92
Crise.....	94
Culpabilité.....	97
Départ.....	100
Dette.....	103
Divorce.....	105
Droits de l'enfant.....	106
Dysparentalité.....	108
École	
<i>et enjeu dans le placement</i>	112
<i>et orientation scolaire</i>	116
Étiquette.....	119
Famille.....	122
Fratrie.....	127
Histoire	
<i>de l'enfant</i>	135
<i>du placement d'enfants</i>	136
Homme.....	138
Idéalisation.....	141
Identification.....	144
Inceste.....	147
Interdits fondamentaux.....	151
Interdit	
<i>et cadre de référence</i>	153
Intimité	
<i>de la famille d'accueil</i>	156
<i>et pudeur</i>	158
Juge des enfants.....	165
Loyauté.....	168

Lune de miel.....	170
Maintien du lien.....	174
Maison.....	177
Majorité.....	180
Maman.....	185
Manque.....	189
Mari	
<i>de l'assistante familiale</i>	192
Mensonge.....	198
Mère.....	203
Métier	
<i>et statut</i>	209
Motivation.....	213
Origine.....	216
Parentalité.....	220
<i>composante domestique</i>	223
<i>exercice de la parentalité</i>	226
<i>expérience de la parentalité</i>	229
<i>pratique de la parentalité</i>	232
Parents.....	234
Parole	
<i>de l'enfant sur son placement</i>	242
PEAD.....	245
Père.....	248
Permanence.....	257
Protection.....	261
Psychologue.....	263
Puberté.....	268
Punition	
<i>et gratification</i>	270
Référent.....	272
Référent	
<i>et médiation</i>	275
<i>et autorité</i>	278

Relais	280
Réparation	286
Retour	290
Révélation	
<i>de la maltraitance</i>	296
Séparation	299
Sexualité	
<i>de l'enfant accueilli</i>	303
<i>dans la famille d'accueil</i>	306
Tiers	309
Traumatisme	315
Violence	
<i>de l'enfant placé</i>	320
<i>des parents à l'égard de la famille d'accueil</i>	322
<i>diagnostic et subjectivité</i>	324
Visite	327
Visite accompagnée	332
CONCLUSION	339
BIBLIOGRAPHIE	343
INDEX DES SIGLES UTILISÉS	351

« Avant, j'étais triste parce que je connaissais pas toi. »

Yann, 5 ans, à son assistante familiale.

« Accueillir, c'est donner l'espace de lecture le plus spécifique à chacun. Permettre que puisse s'élire une singularité soit enfouie, masquée [...], soit dispersée en perdition dans des lointains [...]. C'est dans ce sens que l'accueil n'est pas simplement un acte momentané – bien que le premier signe de reconnaissance soit quelquefois décisif – mais est connoté de manière complexe dont les facteurs s'organisent dans des relations de transfert, de désir, de respect, dessinant des « ouverts », des lieux non enclos, là où peut se passer quelque chose d'inédit ! [...] “Là où peuvent se rejoindre, par instants : dit, sens et désir” disait Lacan. »

Jean Oury, Préface,
dans P. Sans, *Les placements familiaux thérapeutiques*,
Fleurus, 1987.

Introduction

À partir d'une expérience de quelque quinze années comme psychologue clinicien et psychothérapeute en placement familial thérapeutique puis spécialisé, nous envisageons ici, mot à mot, d'analyser les enjeux de l'accueil familial. Nous les étudierons de plusieurs points de vue : celui de l'enfant et celui de ses parents qui en font l'expérience ; celui de l'assistante familiale qui s'y engage pour une aventure dans laquelle se mêlent savamment professionnalisme et spontanéité ; celui de l'environnement social – travailleurs sociaux, institutions mais également cadre législatif et juridique – qui en détermine, pour une large part, la dynamique.

DES MOTS POUR LE DIRE

Parce que les mots que nous utilisons pour dire la réalité sont également ceux qui la forgent, il nous a semblé nécessaire d'interroger le sens de ceux dont la fréquence d'apparition dans les discours véhiculés dans les pratiques mises en œuvre en placement familial est telle qu'elle impose une manière non seulement de dire mais également de faire, voire de désirer. « Famille d'ac-

cueil », « famille naturelle », le « père », la « mère », etc., sont autant de catégories linguistiques qui structurent notre champ d'expérience, conscient et inconscient, avec une telle force qu'il nous est facile de croire que la réalité inventée par les mots fait force de loi, voire de vérité.

Or il n'en est rien ! Les mots, parce qu'ils nous préexistent et nous sont transmis, sont les opérateurs de notre existence (qu'ont structurée les liens familiaux dont nous sommes issus) et de l'expérience que nous faisons du placement familial en particulier. Parce qu'il n'y a pas d'action sans conception, les mots dont nous usons pour dire la réalité : de l'accueil d'un enfant, de la place que nous faisons à ses parents, de l'impact que sa présence a parfois durablement sur toute une famille, etc., modèlent cette réalité. Ce faisant, ils tracent un destin pour l'enfant, reconstruisent son passé, bricolent des liens, façonnent sa famille et préfigurent les grands traits de son devenir.

Les recherches, travaux et autres colloques sur le placement familial des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance sont pléthore. Alors même que, dans la foulée du rapport Bianco-Lamy, ils stipulent l'importance d'associer l'assistante familiale à l'équipe technique des services¹, que ceux-ci soient spécialisés ou non, peu d'ouvrages paraissent qui visent à éclairer directement l'assistante familiale dont on sait bien qu'elle ne participe pas d'emblée et malgré les formations à une logique

1. Par « service » nous entendons, tout au long de cet ouvrage, l'institution responsable, directement par délégation, de la mise en œuvre d'un dispositif de placement familial et habilitée à prendre en charge un nombre déterminé de « mesures », c'est-à-dire de situations d'enfants. Le service comprend, en général, un responsable, une équipe pluridisciplinaire, dite parfois « technique », et un nombre variable d'assistantes familiales chargées de l'accueil d'un ou plusieurs enfants.

professionnelle ; c'est d'ailleurs plus affaire de positionnement professionnel que de culture.

Cet ouvrage veut donc être un outil de réflexion et de formation pour les assistantes familiales et assistants familiaux, mais également pour les travailleurs sociaux qui les accompagnent, et *in fine*, pour les « acteurs » et les « penseurs » de l'accueil familial, en ce qu'il a pour ambition de transmettre, en les explicitant, les notions essentielles qui traversent les pratiques mises en œuvre dans le cadre des placements familiaux. La forme de transmission choisie – l'abécédaire – ne doit pas tromper sur les intentions de l'auteur. Il ne s'agit pas seulement d'un lexique de termes produisant, par énoncés successifs, des définitions arrêtées supposant un savoir absolu, exhaustif et définitif sur la question de l'accueil familial. L'eût-il été que cela aurait assurément nui à son ambition. Il prend acte tout au contraire de ce que la réalité de la rencontre avec l'enfant en placement familial se construit à travers les concepts – signifiants – dont on use pour en rendre compte. En cela comme en toute chose, ce sont ces concepts, pour autant qu'ils témoignent de l'existence d'une pensée vivante et inscrite dans la relation, qui modèlent, transforment et organisent la réalité vécue, donc autant la vie quotidienne de la famille d'accueil et des protagonistes de l'accueil que la pratique professionnelle dont elle est l'occasion, et qui, au-delà de l'assistante familiale, implique les autres professions concernées. Les concepts sont comme des outils dont nous nous servons, artisans du « quotidien partagé » que nous sommes, pour penser, rendre compte mais également élaborer et donner sens, direction et signification, à cette situation inhabituelle que représente pour une famille le fait d'éduquer un enfant qui n'est pas le sien ! Ces signifiants qui foisonnent dans les bilans

d'équipes, réunions de synthèse et autres entretiens en disent d'ailleurs davantage et toujours plus sur qui nous sommes et ce que nous faisons, que leur définition *stricto sensu* ne le laisse entendre. En tant qu'énoncés, ils disent quelque chose de l'énonciateur, du sujet du langage qui trouve à inscrire, dans l'univers symbolique qui s'offre à lui dès sa naissance, quelque chose de lui-même toujours référé au moins à un autre, celui dont il espère, malgré les malentendus, se faire entendre. Et qu'il y a à écouter...

Enfin, en tant qu'outils conceptuels, on peut s'en saisir à sa guise, en fonction de l'utilisation que l'on veut en faire, aller de l'un à l'autre, essayer l'un puis l'autre. Chaque terme visité est comme une porte d'entrée à ouvrir sur un espace de réflexion particulier. Que le lecteur, en fonction de ses préoccupations, interrogations ou envies, choisisse son chemin et le fréquente à son rythme. L'un vagabondera d'un mot à l'autre. L'autre alignera sa lecture sur le déroulé des termes. Un autre enfin cherchera là où, précisément, quelque interrogation personnelle pourra venir prendre forme, voire sens.

UN AUTRE REGARD SUR LE PLACEMENT FAMILIAL

Mais ce livre veut être également bien davantage qu'un nouvel ouvrage sur l'accueil familial tel qu'il se pratique généralement. Il pose en arrière-plan la question de l'éducation des enfants et celle des moyens dont une société se dote pour garantir – quel ambitieux projet ! – la prise en compte des besoins fondamentaux des plus vulnérables de ses membres, par statut et par condition. Dans ce sens, l'accueil familial d'enfants et d'adolescents devient l'occasion à partir de laquelle tirer quelques

enseignements fondamentaux non seulement sur les conditions de sa mise en œuvre, son sens et son efficacité éventuelle, mais également et plus largement sur la famille et une de ses fonctions principales, la parentalité, et sa mission principale : la formation d'un adulte par l'éducation partagée d'un enfant.

Il s'agit donc ici d'envisager le placement familial non pas comme un dispositif exceptionnel, a-normal (par rapport à une norme familiale) et conçu, par défaut ou faute de mieux, pour compenser les défaillances d'une famille malencontreusement inadéquate ; mais plutôt comme une structuration sociale particulière des liens d'alliance et de filiation, apte à fabriquer autrement, de la famille, une manifeste défaillance des parents en titre en offrant l'occasion. Cette créativité humaine – le placement familial en témoigne – invente de la famille autour d'un enfant dont les besoins obligent

En effet, nous avons constaté, au fil du temps et des rencontres, qu'un certain effort était requis pour envisager le placement familial autrement que comme un pis-aller qui jette, implicitement (mais pas toujours), le discrédit sur une famille marquée d'incapacité par un retrait d'enfant résonnant dès lors comme un rapt, un enlèvement, une violence. Mais la violence vécue et les effets induits en termes de résistances, attaques et autres sabotages parentaux, tiennent-ils au déplacement de l'enfant, et à la séparation qu'il suppose dont on aurait pu attendre qu'il génère soulagement plutôt qu'agressivité, ou à la disqualification des parents qu'il impose dans une telle conception du placement familial ?

Envisager les choses autrement que sur le mode « il reste beaucoup d'aspects à découvrir et à comprendre sur la

situation des enfants élevés hors de leur famille² » n'est pas si facile. Cela suppose d'accepter, au moins le temps de la réflexion, de suspendre la réponse à la question implicite : qu'est-ce qu'une famille pour un enfant ? Le placement familial suggère des réponses multiples : l'enfant placé n'est pas tant élevé « hors de sa famille » que dans une famille aux contours réinventés. Pour autant que nous voulions bien envisager les choses autrement.

Car ce qui en est dit et donc compris préside aux conditions de sa mise en œuvre, et contraint le destin de ces liens particuliers. Concevons-nous le placement de l'enfant avec regret comme une malchance ? C'est-à-dire que cela n'aurait pas dû arriver, et qu'il faut travailler ardemment par exemple au « retour de l'enfant dans sa famille », en contrariant toute velléité d'attachement durable au motif que « l'assistante familiale est une professionnelle qui ne doit pas s'attacher à l'enfant » ? Ou acceptons-nous au contraire ce déploiement relationnel qui contient l'enfant dans des limites familiales inhabituelles certes mais salutaires ? L'option choisie n'est pas sans effet sur la place accordée aux parents...

UNE RÉFLEXION SUR LA FAMILLE

En revisitant précisément les termes de l'accueil familial, le placement familial et la lecture qu'en propose cet ouvrage nous invitent à questionner notre conception habituelle de la famille, si habituelle que l'on en oublie le plus souvent d'en interroger les fondements. Il s'agira d'élargir notre idée à son sujet jusqu'à envisager qu'une organisation familiale, certes un peu particulière, existe

2. Lu dans M. David (sous la direction de), *Enfants, parents, familles d'accueil*, Toulouse, érès, 2000.

bien là, qui structure des rapports familiaux (de conjugalité et de parentalité) incluant les parents de naissance, bien entendu, mais également les beaux-parents dans le cas pas si rare des remariages, ainsi que la famille d'accueil et la famille de la famille d'accueil.

Le placement familial nous est donc apparu comme un formidable espace d'investigation pour la recherche en sciences humaines. Si le livre rencontre son public, la lecture que nous en proposons peut non seulement soutenir quelques-uns des repères dont les assistantes familiales sont si friandes pour exercer ce délicat métier, mais également mettre en perspective une conception renouvelée de la pratique en placement familial et, *in fine*, enrichir la réflexion, si actuelle, sur la mutation de la famille³.

La référence à la psychanalyse⁴ s'impose ici comme un repère pour la pratique et son élaboration. Qu'est-ce que cela veut dire ? Que nous nous efforçons de ne pas nous satisfaire d'une lecture qui en resterait à la surface des choses, à l'ici-et-maintenant d'une existence, au déploiement actuel de relations. En serait-il ainsi que nous ferions le lit d'un penchant, déjà selon nous bien trop prégnant, qui conduit à n'avoir de considération pour l'humain qu'au regard de son apparence, c'est-à-dire de son comportement extérieur, visible, mesurable. L'évaluation normative toujours binaire – c'est bien/ce n'est pas bien, c'est acquis/ce n'est pas acquis, etc. – prend le pas sur l'analyse et impose par déduction ses modes de changement : la réduction des troubles et

3. Cf. à ce sujet notre travail régulier sur la question dont un dernier ouvrage collectif donne l'idée dans D. Coum (sous la direction de), *La famille change-t-elle ?*, Toulouse, érès, 2008.

4. L'ouvrage princeps en la matière de Jacques Lacan, *Les complexes familiaux* (Navarin), fait pour nous référence.

la normalisation des manières d'être. La psychanalyse nous conduit tout au contraire à prendre soin de l'humain en deçà des exigences de conformité sociale. Elle prend acte de ce qu'une part de l'essentiel échappe à la conscience de chacun et que cela n'est pas un drame ! Tout au contraire, c'est la condition de l'humain, de la subjectivité c'est-à-dire de l'avènement du sujet, de la personne. Elle nous enseigne également que l'enfant, par son immaturité, relève d'une éducation qui a pour fonction essentielle de le libérer des contraintes naturelles et psychiques de ses origines autant que de ses pulsions ; par la limitation de sa satisfaction immédiate, l'éducation crée un vide, manque et absence, comme condition de sa maturation, de son ouverture au monde et de son émancipation. La psychanalyse enseigne enfin que cette aventure humaine, en tout temps et en tout lieu, s'inscrit dans un univers symbolique qui contraint et assouplit tout à la fois les liens, de transfert inévitablement, dans lesquels l'existence de chacun prend sens.

C'est donc dire qu'il s'agit d'essayer de penser la complexité d'une réalité sociale exceptionnelle, le placement familial, au prix d'assumer l'impuissance de la comprendre parfaitement et totalement, plutôt que de prétendre à l'exhaustivité au risque de la sacrifier et d'en réduire la portée humanisante.

Enfin, cela représente également un parcours professionnel traversé en filigrane par une certaine conception du placement familial : la nôtre. Concevoir, c'est « mettre en mots » et « donner naissance » ; un ne va pas sans l'autre. Nous sommes tentés par l'immodestie de croire renouveler, non sans la bousculer, la conception traditionnelle du placement familial. Ce faisant, c'est sans doute pour nous une manière de rendre au placement familial et à ses acteurs tout ce qu'ils nous ont apporté pendant ces

nombreuses années passées à écouter, accompagner et prendre soin d'enfants, de parents, de familles d'accueil et de professionnels investis, bon gré mal gré, dans cette aventure. Cet écrit leur est dû.

UN OBJET PARTAGÉ

Enfin, parce que rien ne se construit jamais seul, cet écrit n'est qu'une étape dans une réflexion perpétuelle légitimée par une pratique clinique ; il n'aurait jamais vu le jour si d'autres ne m'avaient éclairé de leurs lumières autant que de leurs doutes et fourvolements. Et comme l'on ne peut tout dire, cet ouvrage n'est pas exhaustif. Nul doute que d'aucuns y trouveront sans tarder le mot qui fait défaut, la question non traitée, l'idée laissée de côté. Qu'à cela ne tienne ! Qu'on me le fasse savoir et de ce manque naîtra assurément le désir d'autres projets d'écriture !

Absence

Commencer avec le mot absence, cette revue des termes qui construisent une pratique de l'accueil des enfants dans une autre famille que celle dans laquelle ils sont nés n'est pas anodin. L'absence des parents dans la vie de l'enfant – et réciproquement – constitue un effet essentiel de la séparation que met en œuvre le placement familial. Cette absence est douloureuse pour l'enfant et tout autant pour ses parents, et ce à plus d'un titre. Ordinairement, l'absence de la personne aimée crée un manque, un vide corrélatif d'un sentiment de tristesse plus ou moins intense. À l'occasion du décès d'un être cher par exemple ou plus simplement de l'entrée à l'école pour le petit enfant, ce sentiment est suffisamment désagréable pour que, par contre-dépendance, l'on soit conduit habituellement à valoriser la présence, la proximité, le côtoiement de l'autre. Aussi, séparer un enfant de sa mère est-il communément perçu, non seulement comme une épreuve mais également comme un dommage que l'on inflige à l'un et à l'autre. On en conclut tout aussi habituellement que cette absence – de l'un pour l'autre – est à éviter autant que possible. Le lien, la rencontre, les retrouvailles s'en trouvent d'autant valorisés.

Ce faisant, c'est risquer de méconnaître que, pour l'enfant, l'attachement à l'autre ne survient que dans un au-delà de sa perte comme autre unique. Autrement dit, l'enfant ne s'origine en tant que sujet capable de s'attacher à un autre (parent, autre enfant, puis plus tard ami et conjoint, etc.) qu'à la condition d'avoir émergé de cette union totale et absolue que représente l'attachement aux figures parentales primordiales. Pour grandir et entrer en relation, il faut se séparer. Pour être présent à l'autre, il faut s'absenter et l'absenter !

La séparation est donc la condition de la relation, de la même façon que l'absence est la condition de l'attachement à l'autre et que le manque est la condition du désir de l'autre... et non le contraire ! C'est, pour être plus précis, parce que l'enfant fait l'expérience que l'autre s'absente qu'il vient à lui manquer, à éprouver l'attachement qui le lie à lui et le désir d'être de nouveau en lien... C'est même à la condition de l'absence de l'autre primordial que l'enfant va naître à la vie psychique puis culturelle comme moyen de re-présenter l'autre – entendez « rendre présent autrement ». L'individuation de l'enfant se constitue donc sur fond d'absence de l'autre, c'est-à-dire dans l'expérience surmontée de la séparation et de la perte, qui est rupture nécessaire du rapport de continuité corporelle et psychique avec l'objet parental primordial, celui de la satisfaction totale des besoins.

Cette individuation fait le lit de l'accès à l'autonomie corporelle puis affective et enfin sociale ; c'est le passage, pour l'enfant, d'un rapport de continuité avec l'autre – présence totale dans la fusion, dans l'exclusivité du lien, dans l'intensité émotionnelle d'un lien d'amour absolu – à une relation distanciée d'où l'un et l'autre émergent sur fond d'absence. L'enfant naît d'une séparation avec l'autre qui survient dans un rapport d'absence,

plus justement d'ailleurs dans un rapport d'alternance de présence et d'absence de l'autre.

On comprend alors que le dispositif de placement familial instaure, *deus ex machina*, l'absence parentale dans l'existence de l'enfant, et réciproquement. L'éloignement géographique a pour fonction minimale de mettre l'enfant à l'abri de la violence familiale et de garantir ainsi sa santé, sa moralité et son éducation, en le confiant à une autre famille ; mais il a aussi la vertu essentielle de mettre en tension un lien familial en « absentant » les parents pour l'enfant et l'enfant pour ses parents. Le stratagème n'est pas anodin, en tant qu'il procède d'une double violence : *réelle* – la séparation dans la réalité représente une épreuve d'autant plus intense que la séparation affective n'a pas eu lieu – et *symbolique* – par le dommage infligé à la légitimité parentale tant aux yeux du social que des enfants eux-mêmes.

Dans l'expérience vécue de l'enfant, introduire l'absence de ses parents, par la séparation et le placement dans une famille d'accueil, ne se fait pas sans une certaine violence ; malgré tout, l'absence a la vertu de donner la possibilité à l'enfant et à ses parents, chacun de leur côté, de se livrer à un certain travail psychique. L'absence réelle de l'objet d'attachement – le parent – oblige l'enfant à y penser, à s'en faire une idée, à en parler, bref à construire une représentation, c'est-à-dire à le rendre présent autrement que physiquement. C'est à un processus d'intériorisation de l'image parentale que l'on assiste dont la valeur essentielle tient à ce qu'il s'effectue à l'occasion d'un accompagnement. On comprend combien ce « travail » est important lorsque l'enfant a affaire à des parents violents par exemple, et combien la mise à distance physique devient une nécessité pour réaliser ce

travail. La mise à distance est alors bénéfique et structurante quoique douloureuse.

Chaque visite – chaque retrouvaille et séparation – est pour Claude une épreuve. Retrouver ses parents et s'en séparer à nouveau rejouent pour elle une séparation inaugurale : celle qui a présidé à son placement, et ses motifs, sa souffrance dont elle aurait bien voulu faire l'économie, par exemple en n'y pensant plus, en oubliant le passé, ses parents et leur violence. Mais à chaque fois, sur le trajet de l'aller comme du retour, c'est l'occasion de parler de ses parents, de ce qu'elle ressent à leur sujet : crainte, culpabilité, rancœur, etc. Peu à peu, sans que ses parents n'aient jamais véritablement modifié leur manière d'être, c'est le rapport de l'enfant à ses parents qui change. Un temps les photos de « papa et maman » étaient déchirées, puis cachées. Aujourd'hui, elles sont conservées dans un tiroir, et Claude demande parfois à son assistante familiale de les sortir pour en parler.

Réciproquement, ôter l'enfant réel de l'univers domestique de telle ou telle famille, ce n'est pas seulement priver les parents d'un objet d'amour investi sur un mode inadéquat. Si la réaction logique, voire attendue, est la requête parentale en vue de le « récupérer » (comme on dit habituellement), force est de constater que la tension créée par l'absence oblige les parents à un égal travail de re-présentation de leur enfant, c'est-à-dire une réélaboration mentale de la place qu'ils lui accordent dans leur désir, rendre l'absent présent autrement. Tout se passe comme s'il fallait écarter l'enfant réel pour avoir en quelque sorte accès à l'enfant imaginaire et, éventuellement, pour que cela change quelque chose pour les parents : revisiter la place que l'enfant tient dans leur fantasme n'est pas sans impact sur la relation instaurée dans la réalité. C'est là même l'essentiel de ce que l'on pourrait appeler « aide à la parentalité ». Aussi « travailler le lien parent/enfant » revient-il, dans les faits, non pas tant à contraindre les comportements parentaux

(« mieux s'en occuper », dit-on) qu'à accompagner cette réélaboration mentale de l'investissement affectif dont l'enfant est l'enjeu, réélaboration qui va permettre aux parents de donner une autre place, dans leur esprit puis dans la relation, à l'enfant imaginaire qui a mis à mal la construction du lien. Dans le dispositif de placement familial, l'absence de l'enfant réel est la condition de l'entrée dans ce travail.

Certains parents sont bien en difficulté à cet égard. « Avoir » leur enfant semble impératif, comme s'il leur était impossible de le penser, de l'imaginer, d'envisager un lien construit sur autre chose que sur la présence physique ; pourtant, celle-ci se révèle vite insupportable, faute d'espace possible pour de l'absence, c'est-à-dire d'une distance entre l'un et l'autre. Seul un rapport d'imédiateté à l'enfant est envisageable pour ces parents qui « consomment » littéralement leur progéniture, faute de pouvoir s'en distancier psychiquement et socialement.

Ainsi en va-t-il pour Antonio. Sa mère n'a de cesse de revendiquer la présence de son fils auprès d'elle. Son absence lui pèse, l'éprouve même. Et on peut le comprendre. Délaissée par son conjoint après qu'il l'a eu violentée, elle a trouvé dans la présence à ses côtés de son petit garçon un point d'appui pour son existence de femme bien malmenée. Mais à quel prix pour l'enfant ? Les troubles du comportement du petit garçon sont venus alerter l'entourage quant au caractère insupportable pour lui d'une telle proximité affective. Le placement a été vécu comme une violence (quelque chose de l'ordre de l'amputation d'une partie de son être) par cette maman désormais esseulée ; néanmoins, il a introduit une mise à distance salutaire entre la mère et le fils, permettant que le lien de filiation ne soit pas malmené par un rapprochement nocif pour la sensibilité du jeune garçon. Que pourra en faire cette mère ? Nul ne sait a priori. Mais l'absence de son fils dans la réalité de son existence est la condition pour qu'un espace se crée, dont cette mère aura

l'occasion de faire quelque chose d'autre, pour elle-même en l'occurrence ! Elle rencontra un homme et délaissa Antonio... Peut-être l'excès d'absence maternelle fut-il plus supportable à cet enfant que l'excès de présence.

Tel est donc le paradoxe du placement familial : la présence – mesurée et séquencée – du parent dans la vie de l'enfant est rendue possible par sa mise en absence ! Et la présence de l'enfant dans la vie de ses parents se soutient de sa mise en absence. L'espace ainsi libéré est l'occasion, de part et d'autre, d'envisager le lien dans sa dimension imaginaire et symbolique, c'est-à-dire pour l'enfant, nécessairement et salutairement distanciée, autrement dit encore médiatisée.

Accueil

Comment parler d'accueil familial ou de famille d'accueil sans revenir sur le mot qui qualifie, voire définit, la situation de placement ? À force de l'utiliser sans même y penser, on finit par en occulter la signification – donc l'intention qu'il sous-tend – au point parfois de le vider de son sens. Pourtant, c'est bien l'accueil qui, dans le placement familial, est premier et fondamental, sans quoi tout le reste ne saurait se réaliser correctement.

Que veut dire « accueillir » un enfant ? Lorsque la fonction d'accueil de la famille sollicitée pour un placement d'enfant est requise, c'est la disponibilité inconditionnelle de l'assistante familiale en premier lieu, mais également de son mari et, partant, de tous les membres de la famille, qui est attendue comme caractéristique de leurs dispositions psychiques, leur capacité à faire une place non seulement dans leur maison, mais également dans

leur cœur, à un enfant qui n'est pas des leurs. Accueillir, c'est accepter inconditionnellement un enfant que l'on n'a pas choisi, que l'on ne connaît pas, en qui l'on ne va pas d'emblée se reconnaître, et que l'inscription filiale et psychique raccroche à un ailleurs, à une autre famille, à une autre histoire. C'est en effet accepter, au-delà de lui, les références familiales – affectives, sociales et symboliques – auxquelles il est et reste attaché malgré le placement, et vers lesquelles il se tourne inévitablement. C'est accueillir les difficultés de cet enfant à être comme lui étant singulières, donc comme respectables, irréductibles à la simple volonté des uns ou des autres, voire de considérer qu'elles sont utiles à son économie psychique donc à son développement.

Comme disposition existentielle et comme fonction institutionnelle, l'accueil questionne, de manière parfois contradictoire, la visée même du placement familial comme intention. En effet, il est la condition préalable à tout projet de changement, tout désir de réparation, toute entreprise de soin dont l'enfant serait l'objet, autant d'intentions dont on souhaiterait qu'elles soient un temps suspendues, reportées, le temps nécessaire à l'accueil. En effet, comment un enfant peut-il répondre favorablement aux désirs dont il est l'objet – c'est-à-dire changer – s'il ne se sent pas, préalablement et fondamentalement, accepté tel qu'il est ? Nombre d'enfants restent pathologiquement fixés à leurs attachements filiaux – fussent-ils nocifs – d'autant plus qu'on leur demande bien trop rapidement de les quitter, de les critiquer, voire de les renier, avant même de les avoir qualifiés dans leur valeur intrinsèque.

M^{me} M. s'occupe avec enthousiasme de Gaëlle, petite fille de 10 ans, mystérieuse à maints égards. La perspective de l'entrée prochaine en 6^e exacerbe le malentendu entre l'as-

sistante familiale et l'enfant. M^{me} M. s'inquiète du peu d'enthousiasme de Gaëlle à la perspective de l'entrée au collège. Elle la suspecte même d'y être réfractaire, sans oser le dire. M^{me} M. reconnaît ne pas comprendre de telles dispositions qui finissent d'ailleurs par l'agacer : « Mais enfin, le collège, c'est super, c'est formidable avec les copines. Je me souviens, pour ma fille, même pour moi... Ça permet d'apprendre des tas de choses et d'aller plus loin dans ses études ! » dit-elle nostalgique, confiante dans ses idéaux et acerbe envers Gaëlle qui semble ne pas vouloir s'y conformer. Or pour celle-ci, collège rime avec échec scolaire, selon l'expérience qu'en a faite sa mère !

Voilà comment, dans le quotidien, l'accueil de la manière d'être de l'enfant ne se réalise pas. L'enfant est attendue à une certaine place (qu'elle n'occupe pas) au motif que l'assistante familiale se fait une idée précise de ce qu'elle doit être : « Je voudrais qu'elle soit heureuse et qu'elle réussisse dans la vie ! » dit-elle généreusement, mais impatiente au point de rejeter toute manifestation de malaise, tout signe de souffrance et toute autre expression de désagrément chez l'enfant. L'intention est honorable et l'objectif juste : comment ne pas souhaiter le bonheur de l'enfant que l'on accueille, d'autant plus que l'engagement professionnel vient redoubler l'intensité de l'inclination affective spontanée ? Mais comment l'enfant peut-il accéder à ce bonheur s'il se sent, a priori, nié dans ce qu'il vit, donc non conforme à ce qu'on attend de lui ?

On comprend alors que l'accueil de l'enfant suppose, pour une part, une forme de renoncement aux visées que l'on a sur lui, enracinées pourtant profondément dans la personnalité de l'assistante familiale ; cela va des motivations qu'elle a à s'engager dans un tel métier aux désirs qu'elle nourrit à l'endroit de cet enfant-là, qui nous

émeut d'autant plus qu'il se manifeste bruyamment et d'une manière tout à fait particulière.

Retenir l'élan de ses propres sentiments à l'égard de l'enfant exprimés sous la forme des projets que l'on a pour lui mais qui risquent pourtant de le transformer plus ou moins en objet de nos désirs, aussi bienveillants soient-ils, tel est l'enjeu de l'accueil. L'assistante familiale est renvoyée à l'interrogation : « Qu'est-ce que je lui veux à cet enfant-là qui me conduit à le presser de changer avant même de l'accueillir, de l'écouter et de l'accepter tel qu'il est ? » Car méconnaître la nécessité et le sens de ce temps d'accueil, c'est également méconnaître que, quel que soit l'âge de l'enfant, il aura mis tout ce temps à devenir qui il est ! Alors comment lui demander d'être autrement, en quelques jours, quelques mois, sans nier, voire disqualifier, les repères sur lesquels il a fondé son existence jusqu'à aujourd'hui, et les questions, personnelles et familiales, que porte chacune de ses manières d'être ?

Alors comment accueillir ? La tolérance à la singularité de l'autre – ce qui suppose a minima de supporter l'altérité – est sans doute la condition *sine qua non* de l'accueil en tant qu'il est acceptation, rencontre et légitimation de la manière d'être au monde de l'enfant, aussi troublée soit-elle. Mais qu'il s'agisse d'un enfant oblige à tenir une position qui expose au paradoxe. En effet, comment en même temps s'investir d'un rôle éducatif, voire de soin, ce qui suppose de viser sinon d'atteindre une autre manière d'être, et accepter que rien ne change, c'est-à-dire que les symptômes – ou les troubles du comportement – persistent ? Là est la difficulté que nous encourageons à surmonter en assurant que c'est exactement au moment où l'on accepte l'enfant tel qu'il est – expérience réparatrice

de son narcissisme qui peut-être lui fait défaut – que le changement peut survenir.

On pourrait dire, dans le sens de ce paradoxe, que la représentation de l'accueil qu'a l'assistante familiale, c'est-à-dire le simple fait d'introduire l'enfant chez elle, dans sa maison, est antinomique avec l'accueil tel que nous le concevons. La famille d'accueil, en ce qu'elle suppose de singularité dans sa dynamique et dont la vie quotidienne est le reflet, s'impose à l'enfant de manière massive et contraignante. Seul, parfois, l'espace de la chambre offre à l'enfant à un investissement privé dans lequel se réfugier pour se soustraire à des obligations familiales qui lui sont étrangères et qui s'imposent à lui comme modèle à adopter. « J'ai élevé mes enfants comme ça, pourquoi je ne ferai pas pareil avec lui ? » s'exclame, de bonne foi, telle assistante familiale. Et si l'on peut souhaiter que la spontanéité soit le moteur de l'engagement de l'assistante familiale envers l'enfant accueilli, on conviendra qu'elle confronte l'enfant à un sentiment d'étrangeté qui peut aller jusqu'à se sentir nié dans son individualité et ses liens d'appartenance. L'accueil se superpose alors à la fonction de recevoir l'autre, dans un espace disponible pour cela, afin de le rencontrer dans ce qu'il a de particulier. Voilà qui nous permet maintenant cette proposition, pierre fondatrice¹ de ce que l'on peut vouloir offrir à un enfant, de manière renouvelée avec le temps : « Accueillir l'enfant chez soi, c'est le rejoindre chez lui... »

Aussi l'accueil est-il souvent l'expérience d'un deuil, réalisé par l'assistante familiale, non pas tant des possibilités de l'enfant de se développer, mais de ce qu'il y avait de

1. Voir à ce sujet : M.-C. Ortigues, « L'accueil », *Le Coq Héron*, n° 172, février 2003, p. 140.

subjectif dans ses propres ambitions à son endroit, quoi qu'il lui en coûte.

Admission

Le terme a fait florès dans la pratique éducative héritée du modèle médical (on admet un patient, on procède à une admission dans un service hospitalier, etc.) à moins que ce soit le modèle de l'école (on admet un élève dans tel établissement scolaire). *Admettre un enfant*, au sens quasi administratif du terme, revient le plus souvent à l'inclure dans un dispositif d'action sociale financé au titre de la protection de l'enfance en réponse à la nécessité de prendre en charge un enfant en rupture momentanée ou durable d'appartenance familiale. Aussi, de plus en plus, l'admission se réalise-t-elle sous la forme de la présentation d'un dossier et d'une prise en charge du dossier. Après seulement, on rencontre l'enfant puis, éventuellement, ses parents !

Mais qu'admet-on avec l'admission d'un enfant dans un service de placement familial ? Sans doute faut-il réfléchir plus avant à la question en prenant acte du fait qu'il s'agit, par l'admission, de répondre à une demande qui provient d'un autre service. Au-delà de « prendre en charge » un enfant, quel sens donner à son accueil dans une institution pour que cet accueil opère ? Quelles sont les conditions pour que soit possible un placement qui est souvent un dé-placement dans lequel se mêlent des obligations différentes, le plus souvent hétérogènes, sinon inconciliables. En effet, les exigences administratives nous ont semblé trop prégnantes, l'occurrence permanente de nouveaux cadres légaux aussi clairs

dans leur énoncé que pressants dans leur mise en place² venant les justifier rétroactivement. Il fut en effet question trop souvent à notre goût – bien que cela ne se dit pas – de population d'enfants à placer ou à déplacer, de places disponibles à occuper, de congés à prendre, de statut à promouvoir, etc. L'enfant devient dès lors l'objet d'une mesure qui s'impose, au nom de sa protection, et qui transforme les services sociaux, comptables à plus d'un titre, en responsables d'effectifs et gestionnaires de ressources humaines.

L'idéologie ambiante – imprégnée de la logique de marché – tend à laminer les esprits et les sensibilités dans des services assujettis à la logique du système, plutôt que de puiser dans la richesse des acteurs, réduisant dès lors à l'impuissance les meilleures volontés, pourtant initialement nombreuses. Parce que les modalités de la prise en compte de l'enfant au cours de son placement découlent, d'une manière ou d'une autre, des conditions de son admission, il est impératif de donner tout son sens à ce moment inaugural d'un accueil, dût-on pour cela entrer dans une forme de résistance aux pressions ambiantes. Le projet d'établissement peut, à cet égard, soutenir un effort qui, plus institutionnel qu'individuel, risque moins de s'épuiser.

Mais qu'est-ce que donner du sens une admission ? C'est, selon nous, inscrire le mouvement de l'enfant d'un service vers un autre service dans une *demande* formulée pour lui par d'autres qui en ont la charge et la responsabilité – ce qui suppose, par exemple, qu'il en soit informé : cela n'est pas toujours le cas, loin s'en faut ! Cela représente également l'*acceptation* (ou le

refus), d'une institution par l'équipe, donc des adultes, agissant au nom d'un mandat, d'une responsabilité, à qui l'on souhaite confier l'enfant. Mais, du point de vue de l'enfant, c'est aussi un *départ* : quitter un lieu de vie ne se réduit pas au fait qu'un dossier transite d'un secrétariat à un autre. Un morceau de l'histoire actuelle de l'enfant prend fin pour s'inscrire, au titre de l'expérience vécue, dans ses souvenirs, c'est-à-dire le capital humain à travers lequel sa personne se construit en référence à de multiples expériences. Se dire « au revoir », signifier le changement de statut, accompagner la fin d'une prise en charge vont donner rétrospectivement son sens à la prochaine partie de vie. C'est donc également une *arrivée* : le changement de place ne doit pas être rupture pas plus qu'il ne doit être couvert par le déni, c'est-à-dire par une méconnaissance de la réalité, certes protectrice de sa propre sensibilité mais ignorante de ce qui compte pour l'autre. Si chaque moment de l'existence réélabore le passé, on conviendra que l'arrivée d'un enfant dans un service ne peut se faire dans la méconnaissance de ce qui précède, comme si son existence ne commençait qu'aujourd'hui. De la même manière, admettre un enfant, c'est reconnaître que quelque chose change dans sa position, inscrivant son existence dans une histoire. Cela implique donc une *séparation* : la suspension d'un lien noué précédemment – avec des éducateurs, une assistant(e) familial(e), ses parents, etc. – est la meilleure façon de traduire que quelque chose s'arrête et qu'autre chose (re)commence pour l'enfant.

L'attachement de l'enfant aux professionnels de l'éducation est peu pris en considération alors même qu'on sait qu'il se nourrit de ces liens, parallèles à ceux qui le lient à sa famille d'origine, pour se construire. Changer d'établissement social, quitter un foyer éducatif, une famille

2. La « qualité », la loi de 2002, le statut des assistants familiaux et des assistantes familiales avec les lois de 2005 sur leur professionnalisation, etc.

d'accueil, c'est avant tout perdre ceux à qui et ce à quoi l'on s'était attaché. Et s'il y a rupture, donc violence faite à l'enfant, c'est non pas parce qu'il y a séparation, mais parce que la souffrance de la perte est méconnue, comme s'il n'y avait pas eu d'attachement... Mais changer d'institution et de lieu de vie est tout autant une rencontre : l'admission par un service, dans une famille d'accueil, est l'occasion de ce moment fondateur d'humanité qu'est l'instauration d'un lien, l'établissement d'une relation annonciateur d'un attachement nouveau, donc, possiblement, d'une nouvelle perte, d'une nouvelle séparation. Il faut penser l'admission en termes de départ et d'arrivée, donc de séparation et de rencontre ; c'est une condition indispensable pour que l'enfant ne soit pas le « paquet » qui passe de main en main, un dossier que l'on transmet par fax ou par courrier, une statistique qui glisse d'une colonne à une autre, une place occupée ou pas dans un effectif, qui vient justifier le versement d'un prix de journée, etc.

Autrement dit, le soin apporté aux circonstances dans lesquelles l'admission va se réaliser – donc le début de la prise en charge suivante – s'effectue dès la première minute, c'est-à-dire dès que naît le projet, du côté de l'institution qui demande, d'orienter un enfant ailleurs.

Adolescence

(et conflit)

L'accueil familial des adolescents pose un certain nombre de questions qui méritent d'être relevées. À l'âge où, par définition, la famille fait l'objet de toutes les critiques, de toutes les insatisfactions et de toutes les déceptions,

on conçoit que, pour l'adolescent en famille d'accueil, l'occasion de provoquer le lien prenne un autre sens et une autre dimension que pour un adolescent en milieu familial ordinaire.

« Je veux plus rester chez vous, je veux aller en foyer », s'exclame Stephen, 14 ans, accueilli depuis l'âge de 2 ans chez M. et M^{me} V. Un mélange de stupéfaction, de culpabilité et de soulagement s'empare du couple d'accueil. « Ça devenait plus possible », dit l'assistante familiale, « alors s'il veut partir... » À y regarder de plus près, on se serait rendu compte que les difficultés actuelles étaient « objectivement » bien moindres que celles d'il y a quelques années. Mais ce sont celles d'un adolescent, il ne s'agit plus d'un enfant ! Alors on s'interroge : « Y a-t-il lieu de tenir à n'importe quel prix ? Et s'il veut partir, pourquoi ne pas accéder à sa demande ? En même temps, n'est-ce pas tirer un trait un peu rapidement sur une histoire partagée et sur un lien construit pendant des années ? » Le doute saisit l'assistante familiale et son mari.

La revendication d'être reconnu à une place nouvelle n'échappe pas, loin s'en faut, aux adolescents placés en famille d'accueil. S'il se joue, à cette occasion, quelque chose de différent, cela tient sans doute à la fragilité d'un lien que l'inscription familiale établie dans le cadre d'un mandat ne garantit finalement pas. Et si l'adolescent est un familier de la menace du départ, l'assistante familiale n'échappe pas à la tentation de brandir, symétriquement, la menace de l'éviction comme ultime et fatal rempart aux conduites stigmatisées.

L'amertume peut être au rendez-vous de ces « attaques » du lien d'autant plus violentes et extrêmes que le lien est fragile : il se peut, effectivement, que l'adolescent, sous la force d'une conflictualité somme toute ordinaire, quitte la famille d'accueil et que le lien se rompe, faute d'arrimage symbolique suffisamment solide. Mais le lien

est également intense, d'autant plus si l'adolescent a été accueilli tôt. Enfin, le lien est complexe : les règlements de compte typiques de l'adolescence se jouent dans la famille d'accueil par déplacement psychique de ce qui, des conflits anciens, ne peut se régler « en direct » avec les parents, compte tenu de leurs fragilités, leurs pathologies ou, tout simplement, le déplacement physique de l'enfant.

Aussi est-il tentant pour M^{me} V. de répondre à la provocation par la provocation, quoi qu'il lui en coûte de mettre en péril un lien pourtant solide et depuis longtemps très investi : « Si tu veux aller en foyer tu n'as qu'à téléphoner à ton éducateur-référent ! Personne ne te retient ici ! » Comment l'adolescent peut-il entendre une telle réponse ? Si elle prend à la lettre sa revendication explicite, elle déçoit peut-être un désir profond quant à l'assurance de la permanence du lien.

Le dépit, de part et d'autre, est alors au rendez-vous d'une relation dans laquelle le défaut de reconnaissance et de gratitude qui caractérise en général la posture juvénile peut être d'autant plus douloureusement vécu que les troubles de l'enfant auront conduit l'assistante familiale à beaucoup donner durant l'enfance. Le malentendu risque alors de s'installer, surtout si l'avenir, fragilisé par l'incertitude de la continuité du placement, peine à représenter, pour l'adolescent comme pour sa famille d'accueil, un au-delà possible du conflit, dans la sécurité d'une permanence du lien familial.

Pourquoi le lien entre l'enfant et l'assistante familiale, construit pourtant parfois durant plusieurs années dans la famille d'accueil, paraît-il si fragile à l'âge des possibles ? Parce que l'adolescence marque le temps d'une nécessaire désintronisation des histoires, mouvement à partir duquel l'enfant naît à une identité qui lui est particulière en tant qu'elle se distingue de celle de ses parents

(qu'ils soient d'accueil et/ou d'origine) ; le nouvel être qui naît porte en lui le poids d'un héritage dont il révèle l'origine en le laissant s'exprimer et apparaître pour qu'il se transforme. Inévitablement, les parents d'accueil sont fondés à chercher en l'adolescent quelques confirmations de l'effectivité de leur impact sur une existence dont ils ont pu avoir l'idée qu'ils en marqueraient radicalement et définitivement le cours du sceau de leur identité familiale et/ou personnelle. Or l'adolescent naissant à lui-même révèle la diversité des influences et des sources d'identification qui ont présidé à l'avènement d'une personnalité propre, parmi lesquelles et en premier lieu celles de ses parents et de sa famille d'origine. Nous avons rencontré ainsi des enfants jusqu'alors inféodés au style de la famille d'accueil au point qu'un étranger à la famille, en voyant l'enfant, pouvait rester dans l'ignorance de sa situation de placement tant la « ressemblance » était frappante ; en devenant pubère, comme par magie, ils mettaient en scène les traits les plus caractéristiques de leur appartenance familiale d'origine. L'identification aux parents d'origine devient dès lors à ce point prégnante qu'elle peut aller jusqu'à insupporter la famille d'accueil qui voit dans cette proclamation de fidélité filiale une forme de désaveu sinon de trahison d'un lien imaginativement investi comme irrévocable. Le rapprochement entre l'enfant et ses parents fait peur ; sans doute parce que l'on a lutté contre, et qu'il vient signer, imaginativement tout au moins, l'impuissance du placement, donc de l'assistante familiale, à avoir changé le cours de choses. La crise adolescente prend alors la valeur d'un état – un trouble qui se cristallise et par lequel l'adolescent est identifié à la singularité parentale –, plutôt que d'un mouvement, un passage, une tentative tout au contraire de dépasser le poids d'un héritage éventuellement funeste.

Ainsi en a-t-il été de Colette. Accueillie à l'âge de 3 ans dans une famille d'accueil aux valeurs morales bien trempées, cette fillette a grandi dans une fidélité, une loyauté et une allégeance sans faille à son assistante familiale, jusque dans le style vestimentaire choisi pour elle. L'assistante familiale a pu se réjouir de ce qu'une telle inscription aurait pu passer pour une sorte de transformation subjective (de guérison ?) au regard des références familiales d'origine, pathologiques qui plus est.

Sans doute la désillusion de l'assistante familiale de Colette a-t-elle été à la mesure du secret espoir qu'elle nourrissait de voir cette enfant suivre une autre voie que celle de sa mère. La puberté a sonné le glas d'une volonté d'assimilation – d'acculturation familiale en fait – par trop massive : Colette a radicalement et soudainement modifié son comportement, adoptant avec ostentation les manières d'être, de faire, même de parler propres à sa famille d'origine, à mille lieues des valeurs transmises pendant des années par la famille d'accueil. Le choc fut trop grand pour l'assistante familiale qui, face à un tel sentiment d'échec, renonça. L'accueil dut s'arrêter, dans la douleur, de part et d'autre.

Serait-ce l'expression d'une forme d'atavisme ? L'hérédité serait-elle à ce point prégnante que nul ne pourrait y échapper ? Les choses s'avèrent bien plus compliquées. Tout se passe en fait comme si, hormis les stigmates obligés parce que héréditaires imposés à l'adolescent par la poussée hormonale, tels la morphologie ou les traits du visage, la « marque de fabrique » familiale, selon l'expression de certaines assistantes familiales, s'imposait. Dans la dynamique psychique de l'adolescent, cette « marque » représentait moins l'affirmation d'une inscription filiale acceptée ou réinvestie qu'une modalité d'expression d'un défi adressé aux parents d'accueil. Ce mode d'une quasi-provocation interroge en fait leur capacité à supporter l'étranger, à garantir le lien malgré l'apparente désaffection, à valider la double appartenance

familiale sans remettre en cause l'attachement construit au fil des années.

L'adhésion aux valeurs familiales prend sens d'un défi typiquement adolescent ! Autrement dit, sans doute l'inclination de l'adolescent à provoquer sa famille d'accueil est-elle à la mesure de l'attachement qui le lie à elle ; il en questionne la solidité des fondations tout en s'extrayant de l'emprise de cet attachement – dont il pressent la réciprocité – pour la famille d'accueil. Il serait même possible de formuler une hypothèse : plus l'emprise de la famille d'accueil aura été grande durant l'enfance, plus l'enfant aura été conforme à cette exclusivité du désir, et plus la nécessaire révolte adolescente va prendre l'allure d'un basculement du côté de ce qui a été lâché auparavant – c'est-à-dire trahi et/ou dénié, non sans culpabilité –, à savoir l'appartenance familiale d'origine.

L'enjeu pour la famille d'accueil est alors clair : il s'agit de supporter la provocation, aussi blessante soit-elle, pour ne pas obliger l'adolescent à adhérer à son histoire et à son modèle familial d'origine, par identification à l'image qu'on lui renvoie de lui-même ; au départ, en effet, il n'y avait peut-être que l'opportunité de saisir un prétexte à provoquer, c'est-à-dire à se construire différent à la faveur de la permanence garantie d'un lien investi.

Adolescence

(et permanence du lien)

Au regard de l'inévitable conflictualisation des liens intrafamiliaux que suppose l'entrée en adolescence d'un enfant, il n'y a pas à s'étonner que les changements de famille d'accueil soient fréquents à cette période, quelle